

Laurent Couvret

"On leur donne les meilleures chances pour réussir"

Formations, ateliers, financement, réseau, l'éventail d'activités d'Initiative Pays d'Aix est étendu. Ouvert à tous les porteurs de projet et chefs d'entreprise, il finance chaque année en moyenne 150 projets pour 500 emplois créés.

Créer son entreprise en solo est un parcours du combattant tant les chausse-trappes sont nombreuses. Le réseau Initiative accompagne et apporte une aide financière aux porteurs de projets mais aussi aux chefs d'entreprise souhaitant se développer. Déployée en 208 plates-formes locales dont sept dans les Bouches-du-Rhône, l'association d'utilité publique fête ses 25 ans cette année. Un anniversaire qui marque un cap. Rencontre avec Laurent Couvret, directeur d'Initiative Pays d'Aix (IPA).

■ Initiative est un réseau national qui maille tous les territoires français. Quel en est l'origine ?

"Initiative Pays d'Aix (IPA) fait partie des premières plates-formes implantées dans le Sud. À l'origine, on était adossé aux territoires des ex-intercommunalités pertinents en termes de bassin emploi et d'impact territorial. Quels que soient le parcours et l'âge, 95% du public d'IPA sont des primo-créateurs. Ils n'ont jamais eu d'entreprise à leur compte. On est là pour les accompagner. 75 % d'entre eux veulent créer leur propre emploi. On est principalement sur de la très petite entreprise (TPE) classique, qui génère un à cinq emplois. D'une centaine de projets financés il y a dix ans, IPA a atteint 190 dossiers en 2019. Si le Covid a ralenti l'activité, environ 160 devraient être aidé financièrement en 2022.

■ À Aix et dans le pays d'Aix, quels secteurs sont le plus porteurs de projets ?

Le commerce représente 30 % et 40 % si on englobe l'hôtellerie-restauration. C'est important mais moins élevé que sur les autres territoires. On a une prédominance des métiers de services dans le pays d'Aix avec 35 % des créations d'entreprises. C'est lié au territoire qui regroupe beaucoup de zones d'activités : les Milles, Vitrolles, Saint-Cannat ; qui compte des activités tertiaires et industrielles, c'est également un pôle central de logistique. Du coup, il s'est développé bon nombre d'activités de sous-traitance, de conseils, de bureaux d'études, etc. C'est la particularité du territoire du pays d'Aix. C'est une force d'avoir des locomotives dans des technologies de pointe qui permettent d'essaimer un écosystème économique.

Après on a 25% de porteurs de projet dans l'artisanat et un peu d'agriculture avec cinq à six projets soutenus par an. C'est moindre par rapport au Vaucluse mais on a de l'élevage, la viticulture et du maraichage.

■ Le commerce représente 40 % de l'activité. Contrairement à l'agriculture,

le foncier n'y est pas réglementé. Comment faire face aux prix si élevés ?

C'est le libre marché. Le bailleur et le propriétaire des fonds dictent la règle. C'est la difficulté sur notre territoire qui a une forte attractivité économique et touristique. On est sur un niveau de droit au bail ou de loyer très élevé. Pourtant c'est une nécessité pour les élus de diversifier leur centre-ville, de ne pas avoir que des snacks et des magasins de vêtements. Actuellement on assiste à un retour aux sources, peut-être l'effet Covid, avec une reprise des créations de commerces dans les villages. Des communes nous appellent pour nous demander si dans notre vivier, on n'aurait pas un contact car ils ont un local libre. On essaie d'être très présents sur ses sollicitations.

■ C'est de ce constat qu'est née l'initiative 'Boutique à l'essai' ?

On a lancé le dispositif il y a trois ans, quasiment en pleine période Covid, à Vitrolles et Peyrolles. Il fallait développer des outils et ça en était un. Avec dans son sillon, une réflexion sur l'aménagement urbain, parkings, flux, diversification des services, animations du tissu commerçant pour que cette action s'inscrive dans une stratégie globale. Ça ne marche pas à tous les coups mais au moins, ça impulse une dynamique. Il y a 20 ans, on rêvait d'ouvrir sa propre boutique dans son village, aujourd'hui ça ne fait plus rêver de créer son affaire. C'est aussi ça qu'il faut ramener à l'esprit.

Si on n'a jamais eu d'objectif quantitatif, on en a créé cinq, dont quatre à Vitrolles et une à Peyrolles. Alors on peut regretter que sur les cinq, deux soient fermées mais une s'est recentrée sur Marseille et pour la seconde, une des associations est enceinte. Deux nouvelles vont s'ouvrir à Gardanne, une quatrième à Vitrolles et on travaille pour une deuxième à Peyrolles.

■ Initiative, c'est combien d'entreprises créées et pérennisées ?

Chaque année, ce sont 500 à 600 emplois qui sont créés lorsque la plate-forme finance le projet. Dans le réseau Initiative, le taux de pérennité à trois ans est de 90 %, alors qu'une création sans accompagnement au niveau national c'est 65 %, et encore moins dans la région Paca. Ce n'est pas qu'on est les meilleurs, mais lorsqu'un porteur de projet comprend la nécessité d'être accompagné, il a des conseils, un réseau, des expertises, etc. La plate-forme Initiative propose des ateliers avec des interventions d'experts, le financement et le suivi, le parrainage, le club d'entrepreneurs. Et c'est



Dirigée par Laurent Couvret, l'équipe d'Initiative Pays d'Aix est passée de quatre à 10 salariés ces dix dernières années.

/ PHOTO CYRIL SOLLIER

très efficace. On leur donne les meilleures chances pour réussir, même si l'entreprise est toujours soumise au marché.

■ Dans le volet financement, vous prenez des risques à leurs côtés...

C'est notre travail. On est là pour prendre des risques. On finance 85% des projets qui sont présentés en comité. Parfois certains projets demeurent incertains mais on se dit qu'avec le profil de la personne, l'accompagnement, le suivi, la motivation, ça ira. On est là pour encourager la prise d'initiatives. Après, si le comité a trop de doutes, on n'y va pas, parce qu'on est aussi là pour les préserver d'un risque trop important. Dans les risques financiers qu'on a pris ses 25 dernières années, on a perdu 2,8% des fonds sur les 16M€ d'euros engagés, soit 400 000€, c'est peu. L'outil IPA est vertueux et efficace.

■ Comment on finance ces projets ?

Depuis 25 ans, on a un fonds pour les prêts d'honneur de 3 000 à 30 000 euros à taux zéro, que ce soit pour de la création, la reprise ou la croissance d'entreprise. On gère ce fonds qui nous est propre et qui est complémentaire des prêts bancaires. Ce financement permet de faire l'effet de levier auprès des banques. Quand on prête un euro à un chef d'entreprise, ce sont huit euros mobilisés à la banque. Donc en 2021, pour 1,2 million d'euros, on a plus de 8 millions d'euros de prêts bancaires associés. Et on peut adosser d'autres prêts que la plate-forme a aussi en délégation. Depuis quelques années, on gère des prêts en délégation d'institutionnel, notamment trois prêts pour le compte de la BPI France et un pour le compte de la Région. Ils nous font confiance sur notre capacité à gérer des fonds, à expertiser, à faire les bons choix. On a donc aujourd'hui cinq prêts à disposition dans notre offre de financement. En 2021, 151 entreprises

ont été financées avec un total de 2,3 millions d'euros de prêts engagés. Même si on est une goutte d'eau dans leur plan de financement, on est impactant dans le dynamisme et ça nous rappelle notre utilité.

■ Quels sont les besoins en moyenne ?

On n'a pas de critères de taille d'entreprise, ni de chiffre d'affaires, ni d'effectif pour intervenir. Notre seul but est de savoir si on est utile au projet. Les porteurs de projet peuvent avoir des besoins allant de 10 000 à 800 000 €. En moyenne, 30% ont besoin de plus de 150 000 €.

■ Quelle est la proportion de jeunes ?

En dix ans, on est passé de 15% de moins de 30 ans à quasiment 30%. L'entrepreneuriat rentre dans les mœurs. Dans les écoles, les étudiants rêvaient d'intégrer un grand groupe. Aujourd'hui c'est mitigé, beaucoup estiment que les grandes entreprises sont sclérosées. Ils ont une autre vision. On a lancé le dispositif In'Cube pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes. C'est un parcours d'un mois pour formaliser leur idée. On a un partenariat avec la Mission locale du pays d'Aix, un autre avec celle de Pertuis. Ce mois-ci, on est à la troisième promotion et on a déjà 12 jeunes en cursus d'accompagnement individuel. Un traiteur, un site de vente de prêt à portée féminine, un rappeur, un festival de musique électronique... tous ces porteurs de projet ont moins de 25 ans. L'objectif est d'accompagner entre 30 à 60 jeunes dans ce dispositif.

■ Dans l'accompagnement apporté par IPA, le Covid a-t-il mis en exergue de nouveaux besoins ?

On avait déjà des ateliers collectifs de 4 à 10 personnes avec une trentaine de thématiques comme l'étude de marché, le prévisionnel financier, les obligations juridiques, le développement commercial, etc. Pendant le Covid, où

tout passait par Internet, on a réalisé qu'il y avait des choses à faire. Aujourd'hui on a créé un parcours spécifique pour la communication digitale. On a aussi des sessions d'informations sur la prévention des risques avec le tribunal de commerce, avocats, experts-comptables pour expliquer les points d'alerte et les procédures. Il ne faut pas être dans le déni quand on est en difficulté. Au contraire, il faut aller taper à la porte. De plus cette année, on lance aussi un parcours RSE. Des chefs d'entreprise, encore plus après cette crise, se posent des questions environnementales et sociétales. La crise a fait émerger de nouveaux modes de management. On est sur une révolution à ce niveau-là.

■ Vous faites aussi appel aux chefs d'entreprise pour être bénévoles dans un système de parrainage...

On a une cinquantaine de bénévoles chefs d'entreprise en activité ou à la retraite, qui accordent du temps aux entrepreneurs et leur apportent leur expérience. Ils participent également au réseau et aux comités de financement. C'est grâce à ces bénévoles qu'on a pu mener à bien le surplus d'activité pendant le Covid. Le réseau Initiative a eu la délégation pour gérer le fonds d'urgence 'Covid Résistance' initié par la Région Paca et la Banque des territoires. Pour le Pays d'Aix, ce sont 2,5 millions d'euros de fonds engagés auprès de 369 entreprises pour faire face à la problématique conjoncturelle. Ce fonds se cumulait au PGE, au report de charges sociales, etc. On est passé d'un comité de prêt par semaine à sept. En temps normal, on a quatre conseillers chargés d'affaires pour instruire les dossiers, là on a dû former et mobiliser 15 bénévoles pour répondre aux demandes. Et 45 autres ont été mobilisés pour participer aux sept comités hebdomadaires de financement. On s'est adapté et on y est arrivé."

Laure GARETA